

Election au Conseil Académique des Aides-Educateurs Ecoles, Lycées et Collèges Académie de CRETEIL

AGIR ENSEMBLE pour:

-La PERENNISATION des EMPLOIS et des PERSONNES dans la FONCTION PUBLIQUE

-Une FORMATION VERITABLEMENT QUALIFIANTE

Nous sommes 5500 Aides-éducateurs employés dans les écoles, lycées et collèges de l'Académie de Créteil. Au bout de 3 années d'exercice, nous sommes devenus un maillon indispensable mais pas toujours reconnu dans la vie des établissements scolaires.

La création d'un Conseil Académique chargé d'examiner toute question concernant nos conditions de travail, de formation et d'insertion professionnelle légitime notre droit d'intervention sur nos revendications collectives ou individuelles. Ce conseil doit comprendre 12 représentants des Aides-éducateurs à parité avec 12 représentants de l'administration.

La CGT oeuvre pour faire reconnaître nos droits et obtenir une véritable reconnaissance de notre travail de salarié et un accès à l'emploi qualifié dans l'Education Nationale.

Pour nous, candidats CGT Educ'Action des Aides-éducateurs nos revendications recouvrent :

- ⇒ les conditions de travail et la nature de l'emploi occupé.
- ⇒ les problèmes de formation
- ⇒ notre devenir professionnel après 5 ans d'exercice au maximum

Conditions de travail et emploi occupé

Nos conditions de travail sont largement dépendantes de la nature de l'emploi (ou des emplois) inscrits dans notre contrat.

Trop souvent polyvalent dans nos tâches, les abus ne manquent pas et la nature de notre activité professionnelle reste trop tributaire du chef d'établissement. Dans le second degré, les tâches qui nous sont confiées empiètent souvent sur des emplois existants et participent au gel de l'emploi public.

Trop souvent, nos droits syndicaux, nos droits de citoyens sont inexistantes. Il est anormal que ces droits soient dépendants du vote en C.A ou en conseil d'école. Dans la pratique il est quasiment impossible de participer à une réunion syndicale.

De véritables nouveaux emplois, au service de l'enseignement et des activités socio-éducatives existent bien. L'urgence aujourd'hui est de les définir, de les qualifier professionnellement, de stabiliser dans l'emploi les AE qui le souhaitent avec un statut de droit public et une rémunération correspondante à une juste qualification.

En tant que salariés, le respect des tâches à effectuer dans le cadre du contrat de travail, la prise en compte des conditions difficiles d'exercice (ZEP, établissement difficile, sensible), la reconnaissance de notre place dans l'équipe éducative et l'obtention de droits sociaux élargis (couverture maladie, accidents de travail...) sont des revendications prioritaires qui touchent à notre quotidien.

Pour une Formation débouchant sur un vrai emploi

Le droit reconnu à la formation devrait permettre un véritable choix d'insertion professionnelle. Cette obligation est encore trop mise à mal sur le terrain. Certains d'entre nous sont sans formation ; d'autres ont vu leur projet refusé par l'Education Nationale (raisons financières,...). Des formations prennent trop de retard dans leur mise en route et le rattrapage demeure réduit voire impossible.

A l'évidence il y a un manque d'informations, un défaut de communication de la part des organismes de formation. Des formations sont inadaptées y compris venant du CNED. Des perspectives professionnelles peu attrayantes sont proposées par le rectorat (Assistant-Manager MAC-DO, Service Réclamation AIR-FRANCE,...).

Nous n'avons pas d'accès aux concours internes dans l'Education Nationale et la fonction publique.

Nous exigeons le respect du temps de formation (minimum 4 heures hebdomadaire incluses dans le temps de travail) pour le projet professionnel, avec modulation en plus à prévoir selon l'importance de la formation initiale à acquérir (Bac + 2, licence, maîtrise...)

Nos Exigences

-Nous ne voulons pas au bout de 5 ans pointer à l'ANPE.

-Nous avons conscience de vivre une situation précaire avec un salaire qui ne bouge pas et soumis parfois à l'arbitraire .Trop souvent aujourd'hui voit-on l'exclusion face à l'exclusion, la discrimination face à la discrimination.On peut dire que la galère gère la galère.

Nous exigeons de l'Education Nationale stabilité, revalorisation de notre situation et garantie pour notre avenir:

- Pérennisation des emplois nouveaux et des personnes qui le désirent avec un statut de droit public partie intégrante de la fonction publique ;

- Une formation débouchant sur un métier reconnu et une insertion professionnelle dans un autre domaine d'activité.

- L' accès aux concours internes de la fonction publique.

- Le respect de nos droits syndicaux et de nos droits de citoyens.

Nous voulons que le Conseil Académique entende ce nous avons à dire et à revendiquer.
Pour cela, il nous faut des représentants

C'est le sens du vote pour la liste Aides-Educateurs de la CGT Vous pouvez contacter ses candidats dès maintenant, ils sont à votre écoute

(attention,vote par correspondance uniquement de fin novembre au 7 décembre 2000 ,date d'arrivée postale au rectorat au plus tard.Le matériel de vote est à prendre sur votre lieu de travail)

Nom	Prénom	Affectation	Ville
LESOEUR	Sébastien	Collège G.Péri	AUBERVILLIERS (93)
PREIRA	Awa	Ecole Jules Ferry	NOISIEL (77)
COSME	Julien	LP. J.Brel	CHOISY LE ROI (94)
BESSELIEVRE	Hélène	LPO P.Le Rolland	DRANCY (93)
LAUPEN	Florence	LP Bartholdi	ST-DENIS (93)
BEDOUEL	HABIB	LP Chelles	CHELLES (77)
BEKKOUCHE	Azelah	LP A.Briand	LE BLANC-MESNIL (93)
LARADJI	Karim	LP J.P. Timbaud	AUBERVILLIERS (93)
LOZUPONE	Emanuela	Ecole Marteau	TOURNAN-EN-BRIE (77)
CARPEZAT	Alexandra	Collège G.Peri	AUBERVILLIERS (93)
GLIA	Mohamed	LP A.Briand	LE BLANC-MESNIL (93)
ZAIDI	Salem	Collège P.V.Couturier	CHAMPIGNY (94)
OULDRABIA	Habib	LP A. Briand	LE BLANC-MESNIL (93)
BOUDET	Laurent	LP J.P. Timbaud	AUBERVILLIERS (93)
CHETOUANE	Benoît	LPO Brossolette	LE KREMLIN BICETRE (94)
FORTUNO	Cédric	LP A.Briand	LE BLANC-MESNIL(93)
POTHERAT	Thibaut	LP Chelles	CHELLES (77)
BENDER	stéphanie	Ecole du RPI	QUENTIN (77)
JEAN-ELIE	Steve	LP A.Briand	LE BLANC-MESNIL(93)

Union Académique des Syndicats CGT de l'Education Nationale de l'Académie de Créteil
9,rue Génin 93200 SAINT-DENIS - Tél: 01 55 84 41 06 - Fax: 01 55 84 41 96
E-mail:cgteduc.creteil@free.fr